



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE LA FIBRE OPTIQUE LA MRC ENTAME LA PHASE 3 – L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE

Bécancour, le 9 décembre 2015 – Le conseil des maires envisage de déployer un réseau de fibre optique qui passera devant toutes les bâtisses présentes sur le territoire. Pour ce faire, il adopte, ce soir, en séance spéciale, l'autorisation d'embaucher une firme d'ingénieurs qui aura le mandat d'entamer la phase 3 de 4 qui est prévue à l'échéancier, soit la réalisation de l'ingénierie détaillée. Ce contrat comporte des précisions relatives à la préparation de l'estimation du coût des travaux, et ce, selon les concepts retenus.

Les maires se sont entendus pour entamer, dans un premier temps, seulement l'étape 1 « revue de conception ». Celle-ci viendra confirmer leur vision sur les coûts prévus pour le déploiement de la fibre, les différents équipements et matériaux devant être utilisés et la préparation des plans généraux. Cette étape représente un investissement de 47 000 \$. Si la revue de conception s'avère concluante, la firme aura le mandat de poursuivre les autres étapes suite à une recommandation du conseil des maires lors de la tenue de la séance publique prévue en février 2016.

Le plan complet d'ingénierie détaillée comprend la revue de conception, les plans et devis détaillés, les demandes de permis et d'autorisations, la coordination des appels d'offres et les services durant la construction.

« Les entreprises et les résidences en milieu rural sont majoritairement desservies via un service satellite et/ou avec des antennes micro-ondes. Cette technologie Internet n'est pas adaptée aux besoins actuels. Les utilisateurs se plaignent surtout de la lenteur et de la congestion du réseau. La solution avantageuse pour notre région est le déploiement de la fibre optique. Toutefois, il faut être réaliste dans la capacité de payer, alors la revue de conception nous permettra d'évaluer les coûts estimés de façon plus réaliste. Il est nécessaire de poursuivre notre démarche pour offrir à nos citoyens et à nos entreprises le réseau de demain. Celui-ci permettra de développer l'attractivité économique et sociale de notre territoire », mentionne monsieur Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour.

Nous vous rappelons que le projet de déployer un réseau de fibre optique vise à rendre la fibre optique accessible à l'ensemble des résidences, commerces et entreprises. La MRC de Bécancour veut offrir un accès Internet haute vitesse à sa population. Depuis plusieurs mois la MRC travaille sur l'élaboration de plusieurs scénarios possibles pour déployer la fibre optique. Une entente est sur le point de se signer avec un fournisseur en télécommunication qui offrira le service d'Internet, de téléphonie et de télévision pour l'ensemble des citoyens. Le projet suit l'échéancier prévu.

Pour information :

Daniel Béliveau
Directeur général
CLD et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 226
d.beliveau@mrcbecancour.qc.ca

Source :

Isabel Rouette
Conseillère en communication
CLD et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 243
i.rouette@cldbécancour.qc.ca